DLP 28-6-79139856

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN n° 18 - 27 Juin 1979 — Abonnement Annuel - 60 F

Nous informons nos abonnés que M. CHATELAIN, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles, qui assurait les fonctions de Contrôleur du Service de la Protection des Végétaux à CHALONS (bureaux à la Cité Administrative) a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. En conséquence, son remplacement n'étant pas envisagé pour l'immédiat, toute demande de renseignements devra être adressée au Service de la Protection des Végétaux à Reims, à l'adresse et aux numéros de téléphone sus-indiqués.

VIGNE

Mildiou - Depuis notre avis du 15 juin les pluies ont été très rares, sauf, localement, des orages parfois importants. Par contre on a pu observer des rosées particulièrement tenaces, capables de propager la maladie. Une attention toute spéciale doit donc être accordée à ce genre d'intempérie.

Oïdium - La fleur, actuellement en cours dans les blancs et les pinots noirs, nous amène à conseiller un poudrage, en particulier sur chardonnay.

Rougeot (Brenner) - Nous avons observé de rares taches sur les toutes premières feuilles, mais, si les traitements ont été normalement effectués, il ne doit pas y avoir actuellement de dégâts (ne pas confondre les taches de rougeot et celles de botrytis).

Ver de la grappe - Nous ne capturons plus de papillons, aucun danger n'existe donc actuellement.

Cochenilles - Il est encore trop tôt pour intervenir, les oeufs n'étant pas éclos.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelures du pommier et du poirier - Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Les seules contaminations possibles peuvent provenir de foyers existants.

En vergers sains, la protection doit être assurée jusqu'à la mi juillet. En vergers attaqués, la lutte anti tavelure est à poursuivre jusqu'à la récolte en fonction de la pluviométrie.

Carpocapse des pommes - Comme nous l'indiquions dans notre dernier bulletin, une protection du verger doit être assurée cette semaine, le 30 juin au plus tard.

Les captures en "phérotrap" se poursuivent. Les périodes favorables à la ponte ont été plus nombreuses ces derniers jours. Les éclosions seront plus nombreuses dès les premiers jours de juillet.

P. 272

GRANDE CULTURE

ETAT SANITAIRE DES CEREALES

Puceron de l'épi - Bien que présent dans certaines cultures les infestations restent faibles. Aucune intervention ne se justifie sur céréales épiées.

Blés conservés - Le début de l'épiaison remontant maintenant à 15-20 jours il est trop tard pour intervenir sur maladies des feuilles supérieures et de l'épi.

On note une progression de la fusariose et de la septoriose. L'oïdium est rare. Apparition tardive des premières pustules de rouille brune.

Blés ressemés - Dans les situations les plus tardives une intervention visant à protéger les épis peut encore se justifier.

La période orageuse des 10-15 juin ayant été favorable aux contaminations de la septoriose, cette maladie atteint dans certaines situations les organes supérieurs.

Progression de la fusariose surtout sur gaines où elle est fréquemment présente au-dessus du premier noeud. Toutefois les tiges sont rarement atteintes.

Oïdium - Rare Rouille brune - Très rare

Sur certaines variétés (Cassius-Talent) s'observent des pigmentations anormales sur feuilles supérieures, vert clair ou jaune pâle ; elles peuvent dans certains cas prendre l'aspect d'une marbrure. D'origine indéterminée elles n'apparaissent pas liées à une maladie fongique.

Orge de printemps - L'oïdium se maintient actif. Surveiller les cultures n'ayant pas reçu de protection contre cette maladie. Il est rappelé que, particulièrement en terres de craie ou grises, il est impératif de maintenir les deux feuilles supérieures pratiquement indemnes.

Mildiou de la pomme de terre - En raison de l'accroissement sérieux de la végétation, il est conseillé de renouveler la protection qui a dû être réalisée pour le 18 juin, sur variétés sensibles à la maladie.

Doryphore de la pomme de terre - Si la présence de jeunes larves est constatée ajouter au traitement anti mildiou un insecticide.

Tordeuse du pois - Le risque de dommages est très limité du fait d'une activité réduite de l'insecte au cours de la dernière campagne et de l'importante extension des cultures.

Il est conseillé une seule intervention à effectuer sur toutes les cultures entre le 30 juin et le 5 juillet.

Le Chef de la Circonscription,

J. DELATTRE.